



Mairie de Villargondran

PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 21 JANVIER 2025

PRÉSENTS : ROSSI Philippe – Maire, Pascal JAMEN, Gilles DURUISSEAU, Stephan BOIS, Aurore ASSIER – adjoints
Maurice CATTELAN, Coralie COHENDET, Grégory LAVARDA, Christiane MERLOZ, Michel SALLIERE – conseillers municipaux

ABSENTS : Carine JAUDOIN.

Philippe ROSSAT donne procuration à Stephan BOIS, Romain ROSSI donne procuration à Philippe ROSSI.

Secrétaire de séance : Maurice CATTELAN

Date de convocation du Conseil municipal : 15 janvier 2024

1- Approbation du compte rendu du 20 décembre 2024

Pas de remarque

Vote : 12 pour

2- Engagement des dépenses d'investissement

Comme les années précédentes et conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal, avant l'adoption du budget 2025, de faire application de cette disposition à hauteur de :

Budget M 57

178 945 € (< 25 % X 715 782 €)

Au chapitre 21 : 150 000 €

Au chapitre 23 : 28 945 €

Vote : 12 pour

Budget M 49

37 608 € (< 25 % X 150 435 €)

Au chapitre 21 : 32 608 €

Au chapitre 23 : 5 000 €

Vote : 12 pour

3- SIAEMM – modification des statuts

Le Syndicat est formé entre les 3 communes de Saint-Jean-de-Maurienne, La Tour-en-Maurienne et Villargondran et avec la 3CMA en lieu et place de la commune de Saint-Julien-Montdenis.

Les élus du SIAEMM ont voté favorablement la modification des statuts du Syndicat lors de la réunion en date du 4 décembre 2024.

Cette modification des statuts est nécessaire, suite au transfert de la compétence « eau » de la commune de Saint-Julien-Montdenis à la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan (3CMA).

Le SMAEMM se substitue à l'ancien Syndicat SIAEMM.

Vote : 12 pour

4- 3CMA – marché publics de services – mission de délégué à la protection des données

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application en 2018.

Notre commune a adhéré dès 2019 au service d'AGATE.

La 3CMA propose de lancer une procédure en vue de la passation de marché pour un groupement de commandes pour un accompagnement et pour assurer la mission de Délégué à la protection des données. La participation de chaque commune est répartie conformément à l'offre d'AGATE et en fonction de leur avancement en matière de RGPD.

L'abonnement est de 187.50 € pour notre commune sur une durée de 3 ans.

Vote : 12 pour

5- CDG73 – assurance risques statutaires – maintien adhésion

Il est rappelé que la commune a adhéré au contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires.

Au 1^{er} janvier le taux de cotisation a augmenté en raison d'un rapport sinistre à prime défavorable du fait d'une augmentation significative de l'absentéisme et passe de 6.25 à 6.81 % de la masse salariale assurée.

Une délibération doit être prise pour autoriser le Maire à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre des nouvelles conditions d'adhésion pour 2025.

Vote : 12 pour

6- Terrain de football – demande de subvention – régularisation foncière

Monsieur le Maire présente le plan de financement pour le projet de remplacement du stade en terrain synthétique. Le montant global s'élève à 1 189 754 €, dont 25 000 € d'études et 38 524 € d'éclairage.

Le montant des subventions allouées est estimé à 899 165 €, ce qui laisse à charge de la commune 290 589 €.

Le dossier au niveau de l'Etat est d'ores et déjà déposé.

Il y a lieu de prendre les délibérations pour les demandes d'aide auprès de tous les organismes concernés : Etat, Région, fonds vert, agence nationale du sport

Vote : 12 pour

Pour la régularisation foncière de 5 parcelles incluses dans le périmètre du stade, il est proposé de les acquérir au prix de 10 € le m².

Vote : 12 pour

7- Appartement école des Nouvelles Resses

Monsieur le Maire fait le point sur la situation.

Une délibération est prise en ce sens.

Vote : 12 pour

8- ERISMA – location occupation domaine public

Au vu de la consommation électrique mesurée sur une journée d'occupation, il est proposé un prix de location de 100 € pour l'année. Ce commerce est installé sur le parking du Capucin Gourmand tous les jours en formule gardiennage et 1 jour par semaine en formule vente.

Vote : 12 pour

9- Emplois saisonnier et emplois jeunes

Comme les années précédentes, pour pallier à l'accroissement d'activité durant la saison estivale et aide au service technique, notamment à l'entretien du plan d'eau et des espaces verts, il y a lieu d'avoir recours à des emplois saisonniers pour une période pouvant aller jusqu'à 6 mois.

De même pour juillet et août, il est proposé d'employer les jeunes nés en 2007 et 2008. Inscription en Mairie avec disponibilités. La période d'emploi reste d'1 semaine, et pour 2 années.

Vote : 12 pour

10- Emplois de remplacement d'agents, délibération annuelle

Afin de pallier à l'absence des agents durant l'année (maladie ou congés), il y a lieu de prendre une délibération annuelle afin de pourvoir aux remplacements rapidement.

Vote : 12 pour

11- Comptes rendus des commissions

Gilles DURUISSEAU

- Les budgets ont été préparés, la réunion commission finances est programmée mercredi 5 février à 17 h.30

Stephan BOIS

- La rénovation des vestiaires de la salle polyvalente est terminée.
- Les illuminations ont été répertoriées et rangées.
- Plus d'alimentation électrique au réservoir, un câble provisoire a été installé, il faut reprendre l'installation. Les schémas directeurs étant en cours, il sera fait appel à un technicien pour faire le point sur les UV, la télétransmission ainsi que des recherches sur des fuites enregistrées.
- Des travaux d'étanchéité sont à prévoir à l'église.
- Capucin gourmand, il est prévu la réalisation d'une porte de séparation entre la grande et la petite salle.

Aurore ASSIER

- Le bulletin municipal a été distribué, remerciements à la commission pour son implication.
- Restitution des dons au Téléthon, 1902.50 €.
- Point sur la Com'Jeunes, un courrier sera adressé aux parents pour les informer de la fermeture de la salle, le règlement n'ayant pas été respecté.

Pascal JAMEN

- Préparation carnaval le 15 février

Intervention de Gregory LAVARDA sur l'implication des associations.

Il est décidé de faire cette année, un char communal.

12- Informations et questions diverses

- Lecture d'un mail reçu par le Département pour une rencontre avec les élus concernant l'abattage d'arbres en bordure de route entre Villargondran et Albiez-le-Jeune.
- Rencontre prévue pour le zonage du PLUI
- Amoudon : la route communale passe sur du domaine privé, en cours de régularisation.

Séance levée à 19h30